

Résolution présentée par la délégation de l'Organisation internationale de police criminelle – Interpol –

Thème Conflits et sécurité internationale

Concerne L'expansion des activités d'Interpol

L'Assemblée Générale,

Constatant que partout dans le monde les droits de l'Homme sont bafoués

Relevant que certains gouvernements sont impuissants, voir complices de crimes allant à l'encontre des droits de l'Homme, commis dans leur pays

Déplorant que des criminels recherchés par Interpol sont toujours cachés dans différents pays

Regrettant que malgré notre présence dans 192 pays, nous avons peu d'impact sur la criminalité mondiale

Soulignant que cela est dû à notre manque de moyens financiers

DECIDE de mettre en place de nouvelles cellules d'Interpol dans chacun des pays membre afin de dénoncer aux autorités compétentes les crimes ci-dessous :

- Les crimes qui violent la charte des droits l'homme
- La corruption
- Les détournements de fond
- L'Hébergement de criminel de guerre

PROPOSE un accès total aux données gouvernementales de chaque pays membres